

CHARTRE D'UTILISATION DU RESEAU ET DU MATERIEL INFORMATIQUE

L'établissement offre à l'utilisateur l'accès à un réseau pédagogique comprenant un espace personnel de travail, un ensemble de logiciels, une messagerie interne, un accès à Internet filtré par un pare-feu. L'entrée sur le réseau pédagogique Magret se fait au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe **qui doivent rester personnels**.

CONDITIONS D'ACCES AUX ORDINATEURS MIS A LA DISPOSITION DES ELEVES

- L'accès aux services offerts par le réseau ne peut se faire qu'après acceptation de cette Charte signée par l'élève et sa famille.
- De plus l'accès aux ordinateurs n'est autorisé que sous la responsabilité et la présence d'un adulte.

CONDITIONS D'ACCES AUX ORDINATEURS MIS A LA DISPOSITION DES ELEVES

- L'utilisation des installations est réservée aux travaux scolaires.
- L'accès aux services de communication avancée (« chat », forum, blogs) n'est autorisé que dans le cadre d'un exercice pédagogique.
- Avant toute utilisation des imprimantes ou du scanner, relire, visualiser le document et demander l'autorisation à un adulte.
- L'utilisation et l'installation de jeux vidéo sont totalement interdites.
- L'utilisation des sites de traduction n'est pas autorisée.

RESPONSABILITES

- ◆ **Respect des équipements collectifs :**
 - Proscrire le vandalisme, la dégradation et le vol (cf. le règlement intérieur).
 - Ne pas modifier la configuration du système, les paramètres, le répertoire des signets, les fichiers, etc....
 - Ne pas utiliser de clé USB, lecteur MP3 ou autre support amovible sans l'accord d'un adulte.
- ◆ **Respect d'autrui :**
 - Ne pas utiliser le mot de passe et la session d'autrui.
 - Ne jamais ouvrir, modifier ou effacer les fichiers d'autrui.
 - Utiliser un langage correct dans ses messages et les signer de son nom. La messagerie interne est réservée à un usage pédagogique.
 - Ne pas porter atteinte à la vie privée d'autrui et notamment le droit à l'image.
- ◆ **Respect des valeurs morales, humaines et sociales :**
 - Ne pas consulter, charger, copier, ou publier des documents à caractère raciste, extrémiste, violent, injurieux, pornographique, faisant l'apologie du crime, des drogues, ou portant atteinte à la dignité humaine, non conformes aux valeurs et principes du service public d'éducation.
 - Ne pas utiliser le réseau informatique pour une pratique commerciale (achat / vente / publicité).
- ◆ **Respect du droit d'auteur :**
 - Ne pas télécharger de manière illégale.
 - Respecter les règles de protection des œuvres.
 - Citer toujours la source des documents trouvés sur Internet (adresse, auteur...).
 - Ne pas faire passer pour sien tout ou partie d'un travail d'autrui, faire preuve d'honnêteté intellectuelle.

Le non-respect de ces consignes sera sanctionné dans l'évaluation du travail.

J'ai pris connaissance de la « Charte d'utilisation du réseau et du matériel informatique ». Je m'engage à la respecter. En cas de non-respect de cette charte, le chef d'établissement peut suspendre mon accès à la salle informatique, m'interdire l'utilisation des ordinateurs du Collège et avertir mon responsable légal. Des sanctions disciplinaires plus graves peuvent être prises en cas d'infractions aux dispositions légales.

NOM :

PRENOM :

Classe :

A....., le.....

Signature des parents :

Signature de l'élève :